Département(s) de publication : 25 Annonce No 21-42133

Allionce No 21-42133

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

GRAND BESANCON METROPOLE,

4, rue Gabriel Plançon, 25043, BESANCON, F,

Téléphone: (+33) 3 81 87 88 89,

Courriel: agglomeration@grandbesancon.fr,

Code NUTS : FRC21 Adresse(s) internet :

Adresse principale: http://www.grandbesancon.fr

Adresse du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr

Ville de Besançon, 2, rue Mégevand, 25034, BESANCON, F, Téléphone : (+33) 3 81 61 50 50, Courriel : besancon@besancon.fr, Fax : (+33) 3 81 61 50 99, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.besancon.fr

CCAS, 9, rue Pablo Picasso Cedex 2039, 25050, BESANCON, F, Téléphone : (+33) 3 81 41 21 21, Courriel : ccas@besancon.fr, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.besancon.fr/

Ecole-Valentin, 3, rue des Grandes Vignes, 25480, ECOLE VALENTIN, F, Téléphone : (+33) 3 81 53 70 56, Courriel : mairie@ecole-valentin.fr, Fax : (+33) 3 81 50 80 52, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.ecole-valentin.fr

Cussey sur l'Ognon, 1 rue du Village, 25870, CUSSEY SUR L OGNON, F, Téléphone : (+33) 3 81 57 78 62, Courriel : mairiedecusseysurlognon@orange.fr, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.grandbesancon.fr

Franois, Place Maurivard, 25770, FRANOIS, F, Téléphone : (+33) 3 81 48 20 90, Courriel : mairie.franois@wanadoo.fr, Fax : (+33) 3 81 48 20 91, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : https://www.franois.fr

Syndicat mixte du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray, rue du Musée, 25360, NANCRAY, F, Téléphone : (+33) 3 81 55 29 77, Courriel : musee@maisons-comtoises.org, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : https://www.maisons-comtoises.org

Vieilley, 8 rue Cure, 25870, VIEILLEY, F, Téléphone: (+33) 3 81 57 81 63, Courriel: mairie.vieilley@wanadoo.fr, Code NUTS: FRC21, Adresse internet: http://www.vieilley.fr

Torpes, 1 place de l'Eglise, 25320, TORPES, F, Téléphone : (+33) 3 81 58 65 61, Courriel : mairietorpes@torpes.fr, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.torpes.fr

Montferrand-le-Chateau, 45 rue de Besançon, 25320, MONTFERRAND LE CHATEAU, F, Téléphone : (+33) 3 81 56 52 09, Courriel : montferrand-le-chateau@wanadoo.fr, Fax : (+33) 3 81 56 61 13, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.montferrand-le-chateau.fr

Chemaudin et Vaux, Grande Rue, 25320, CHEMAUDIN ET VAUX, F, Téléphone : (+33) 3 81 58 54 85, Courriel : mairie.chemaudinetvaux@orange.fr, Fax : (+33) 3 81 56 97 25, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.chemaudin.fr

Pirey, 1, Place du Colonel Max de Pirey, 25480, PIREY, F, Téléphone : (+33) 3 81 50 63 00, Courriel : mairie-pirey@wanadoo.fr, Fax : (+33) 3 81 47 68 74, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.pirey.fr

Geneuille, 5 rue Lyautey, 25870, GENEUILLE, F, Téléphone : (+33) 3 81 57 71 51, Courriel : mairiedegeneuille@wanadoo.fr, Fax : (+33) 3 81 57 74 41, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : http://www.mairiedegeneuille.fr

1.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

1.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : http://www.marches-securises.fr

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

1.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II: OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé: Prestations de curage de réseaux, d'ouvrages et d'équipements

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal:

Descripteur principal : 90470000 Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Prestations de curage de réseaux, d'ouvrages et d'équipements

Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants : - Ville de Besançon - CCAS - Ecole-Valentin - Cussey sur l'Ognon - Franois - Syndicat mixte du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray - Vieilley - Torpes - Montferrand-le-Chateau -

Chemaudin et Vaux - Pirey - Geneuille

Coordonnateur du groupement de commandes : Grand Besançon Métropole

Forme de marché : à bons de commande sans minimum ni maximum.

Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot.

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an.

Montant estimatif des prestations pour la durée de l'accord-cadre : 822 400,00 euro(s).

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA: 822 400,00 euros

II.1.6) Information sur les lots:

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs: Assainissement, Curage

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) Intitulé:

Lot no: 01

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 90470000

Descripteur supplémentaire : Code CPV principal : 90410000 Descripteur supplémentaire : Code CPV principal : 90000000 Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21 Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations :** Prestations de service de curage des réseaux, d'ouvrages et d'équipements d'assainissement

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

- 1. Valeur technique / Pondération: 40.0
- 2. Valeur technique : Moyens humains et matériels assignés à l'exécution de l'accord-cadre et organisation des interventions / Pondération : 20.0
- 3. Valeur technique : Mesures prises en matière de sécurité et protection des personnes / Pondération : 10.0
- 4. Valeur technique : Démarche qualité et moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances et les impacts sur l'environnement / Pondération : 10.0

Prix

1. PRIX / Pondération: 60.0

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 720 400,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options: oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Le lot 1 multi attributaire est attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Mots descripteurs : Assainissement, Curage

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé:

Lot no: 02

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 90470000
Descripteur supplémentaire:
Code CPV principal: 90410000
Descripteur supplémentaire:
Code CPV principal: 90000000
Descripteur supplémentaire:
Code CPV principal: 90741200
Descripteur supplémentaire:

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations :** Prestations de service d'entretien de débourbeurs et de séparateurs à hydrocarbures

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

- 1. Valeur technique / Pondération: 40.0
- 2. Valeur technique : Moyens humains et matériels assignés à l'exécution de l'accord-cadre et organisation des interventions / Pondération : 20.0
- 3. Valeur technique : Mesures prises en matière de sécurité et protection des personnes / Pondération : 10.0
- 4. Valeur technique : Démarche qualité et moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances et les impacts sur l'environnement / Pondération : 10.0

Prix:

1. PRIX / Pondération: 60.0

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 102 000,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Le lot 2 mono attributaire est attribué à un seul opérateur économique.

Mots descripteurs : Assainissement, Curage

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;
- Certificat d'aptitude au travail en espace confiné (surveillant et intervenant), en cours de validité, pour les lots 1 et 2 Les informations recueillies seront exploitées uniquement dans le cadre du présent marché.;
- Certification/Habilitation ATEX niveau 0, en cours de validité, pour le lot 2. Les informations recueillies seront exploitées uniquement dans le cadre du présent marché.;
- Certification/Habilitation ADN (Accord pour le transport des marchandises Dangereuses par la Route), en cours de validité, pour le lot 2. Les informations recueillies seront exploitées uniquement dans le cadre du présent marché.;

Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires

Prix révisables annuellement.

Avance de 15,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Ressources propres.

Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

- IV.1.5) Information sur la négociation
- IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S:

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

4 mai 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionnner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date:

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ΩU

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date: 4 mai 2021 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Correctif apporté à l'article Iv.1.3) Informations sur l'accord-cadre ci-dessus : Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre. - Le lot 1 multi attributaire est attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres) - le lot 2 mono attributaire est attribué à un seul opérateur économique.

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume).

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de

référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré "hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Grand Besançon Métropole 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Numéro de la consultation : 2021-fcs-dea-0022

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon,

30, rue Charles Nodier Cedex 3, 25044, BESANCON, F,

Téléphone: (+33) 3 81 82 60 00,

Courriel: greffe.ta-besancon@juradm.fr,

Fax: (+33) 3 81 82 60 01,

Adresse internet: http://besancon.tribunal-administratif.fr/

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier, 25044, BESANCON CEDEX, F

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) :
- référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ;
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence "Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

29 mars 2021